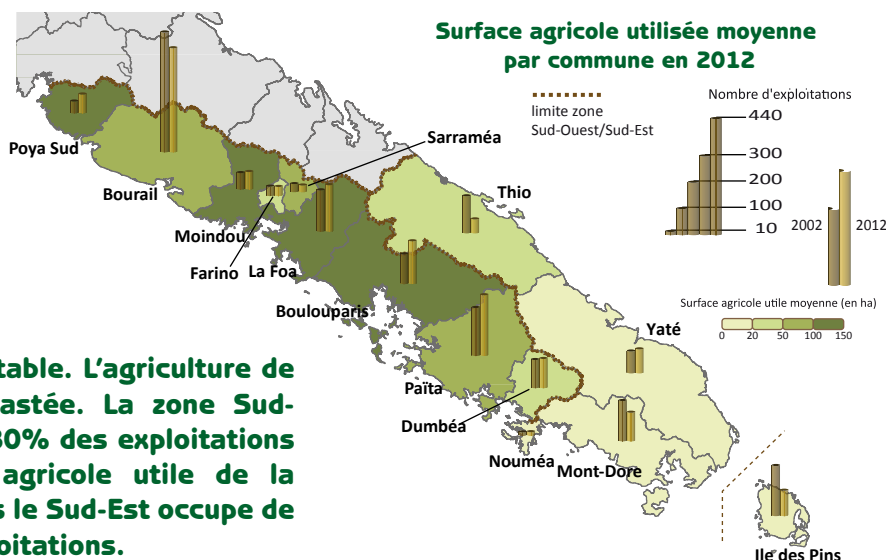


UNE AGRICULTURE CONCENTRÉE DANS LE SUD-OUEST

En province Sud, les exploitations agricoles couvrent une surface de 130 400 ha, soit 19% du total provincial. Le nombre d'exploitations, tout comme la surface utilisée, ont modérément diminué au cours de la dernière décennie. La force de travail consacrée à l'agriculture est restée stable. L'agriculture de la province Sud est toutefois contrastée. La zone Sud-Ouest, de Dumbéa à Poya, regroupe 80% des exploitations et la quasi-totalité de la surface agricole utile de la province. A l'opposé, l'agriculture dans le Sud-Est occupe de petites surfaces et compte peu d'exploitations.



La province Sud regroupe les trois quarts de la population calédonienne mais à peine plus d'un tiers des **exploitations agricoles**. Toutefois, les 1 595 exploitations qui la composent sont en moyenne beaucoup plus grandes et plus souvent marchandes qu'ailleurs sur le territoire. Le nombre de ces exploitations a reculé très modérément au cours des dix dernières années : -7% contre -19% sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. En outre, l'activité agricole conserve un certain attrait. En effet, si 529 exploitations ont cessé leur activité agricole au cours de la dernière décennie, 403 ont été créées pendant cette période. Néanmoins, l'agriculture de la province Sud présente deux visages distincts entre la région Sud-Ouest (voir **définition**), productive

qui concentre près de 80% des exploitations et le Sud-Est composé essentiellement de très petites unités. Ainsi, les exploitations du Sud-Ouest, qui regroupent la majeure partie du cheptel bovin et par conséquent des surfaces pâturées de la province, s'étendent en moyenne sur 85 ha. A l'opposé, la SAU moyenne par exploitation n'est que de 6 ha dans le Sud-Est. La commune de Thio se distingue toutefois du reste de la zone (25 ha par exploitation contre 3 ha à Yaté, Mont-Dore ou Île des Pins). Par ailleurs, la zone Sud-Ouest demeure beaucoup plus attractive. C'est essentiellement là qu'ont lieu les nouvelles installations d'exploitants : 120 à Bourail et une cinquantaine à Boulouparis, à Païta et à La Foa en dix ans.



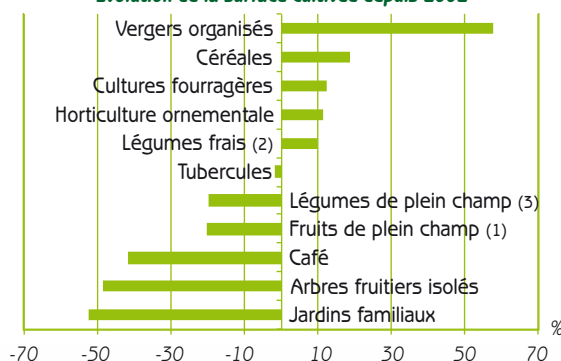
- 1 595 exploitations sur une surface agricole utilisée de 107 200 ha
- La population agricole familiale a diminué de 19% en 10 ans
- Les chefs d'exploitation ont 54 ans en moyenne, 3 ans de plus qu'en 2002. 24% sont des femmes, elles étaient 18% en 2002.
- 51 200 têtes de bovins sur 102 300 ha de pâturages.
- Un verger de 640 ha dont le quart est situé à La Foa.
- Des céréales sur 630 ha.
- Des cultures ornementales sur 80 ha.
- 4 300 ruches en 2012 (1 100 en 2002).
- 18 100 porcs, 3 800 chevaux, 6 000 lapins.

BAISSE MODÉRÉE DE LA SURFACE AGRICOLE

Tout comme le nombre d'exploitations les **surfaces agricoles utilisées** (SAU) ont assez faiblement diminué depuis 2002 : -1,5% par an, soit trois fois moins vite que sur le reste du territoire. La surface utilisée hors pâturages s'est même maintenue. Certaines cultures gagnent du terrain telles que les légumes frais, les cultures florales et ornementales, les céréales ou encore les cultures fourragères. D'autres se maintiennent comme l'arboriculture fruitière (vergers et arbres isolés) dont les surfaces occupées croissent de 2%, ou les tubercules tropicaux qui continuent d'occuper 190 ha alors qu'elles sont en forte baisse dans le reste de la Nouvelle-Calédonie.

Au regard de l'augmentation de la population calédonienne, et donc des besoins, ces progressions restent toutefois modestes.

Evolution de la surface cultivée depuis 2002

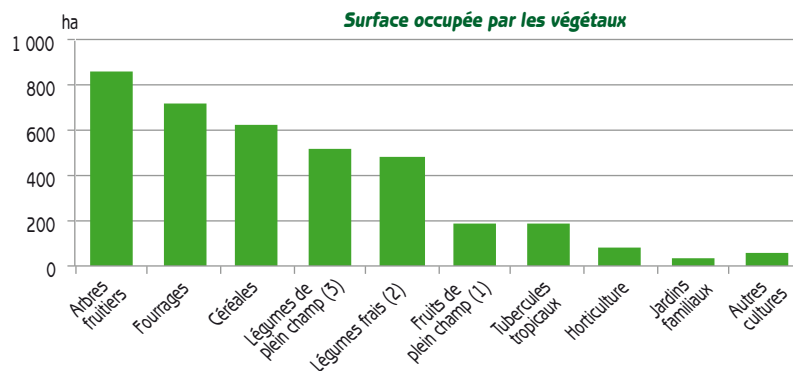


Certes, les vergers organisés gagnent 235 ha (soit +58%), au détriment des arbres fruitiers isolés. Mais, ce rebond est à relativiser car 150 ha de ces vergers se trouvent dans des exploitations ne commercialisant pas de fruits (vergers encore trop jeunes ou à l'abandon, exploitation à vocation non commerciale).

- (1) Bananes, pastèques, melons ...
(2) Tomates, salades ...
(3) Squashes, pomme de terre ...

A l'inverse, d'autres cultures sont en recul. Les fruits et les légumes de plein champ (hors légumes frais) couvrent 21% de surface de moins qu'en 2002, soit 650 ha. Le café n'occupe plus désormais que 40 ha, soit -40% en dix ans et les surfaces utilisées pour les jardins familiaux sont réduites de moitié.

- (1) Bananes, pastèques, melons ...
(2) Tomates, salades ...
(3) Squashes, pomme de terre ...



UN CHEPTEL CONCENTRÉ DANS QUELQUES GROSSES EXPLOITATIONS

Par son poids dans l'occupation des surfaces agricoles, l'élevage **bovin** imprime sa marque dans l'aménagement du territoire. Bien qu'en régression de 15%, le cheptel bovin occupe toujours la majeure partie de la surface agricole utilisée, à hauteur de 95%. La presque totalité des bovins, et par conséquent des surfaces pâturées, se situent dans la région Sud-Ouest. Seulement 2% du cheptel se trouve dans le Sud-Est, essentiellement à Thio. Les communes de Bourail, Boulouparis et La Foa prédominent. Elles rassemblent les deux tiers du cheptel de la province et 40% de celui de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

L'élevage **porcin** s'est fortement développé avec un accroissement de 33% de son cheptel. Sa concentration s'est en outre accentuée : sur les 388 élevages porcins que compte la province Sud, les 20 plus gros regroupent près de 90% du cheptel provincial (16 000 têtes), alors qu'ils en regroupaient 82% en 2002 avec un cheptel de 11 100 têtes.

Le nombre de **volailles** est stable avec 335 200 têtes dont 23 700 cailles. Ces dernières, presque toutes situées à Yaté, ont doublé en dix ans. Les plus gros élevages de poules, poulets de chair et poules pondeuses, se trouvent à Dumbéa

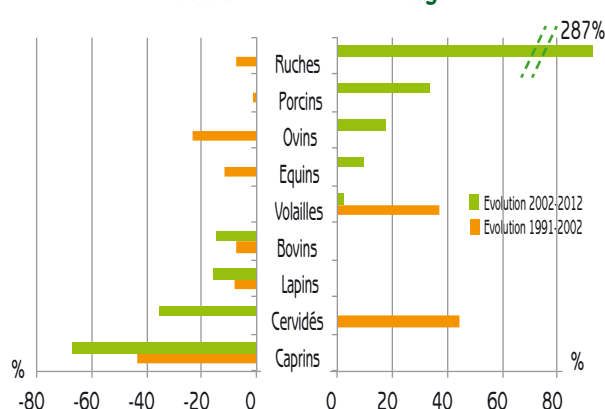
qui regroupe près de la moitié du cheptel avicole provincial. Les élevages de canes et canards ont perdu 3 800 têtes en dix ans pour s'établir à 5 000 unités. L'apiculture est tout aussi concentrée que les élevages porcins. Sur les 533 élevages dénombrés, sept regroupent près de 80% du cheptel.

L'**apiculture** connaît un essor remarquable, le nombre de ruches ayant presque quadruplé en dix ans. Plus de 200 exploitations agricoles en possèdent, mais les 17 plus grosses regroupent la moitié du cheptel apicole. Trois com-

munes (Bourail, Dumbéa et Païta) se partagent la moitié du rucher provincial. Toutefois, pour beaucoup d'agriculteurs, l'apiculture reste une activité secondaire, seulement 37% d'entre eux vendant tout ou partie de leur production de miel.

Alors qu'il régresse dans les deux autres provinces, le nombre de **chevaux**, gagne au contraire 10% en province Sud pour s'établir à 3 760 têtes. Traditionnellement utilisés par les stockmen pour travailler le bétail, on en trouve toutefois un millier dans des exploitations sans bovin, probablement destiné à une équitation de loisir et aux courses hippiques. Comme dans l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, les **caprins** régressent nettement. A l'inverse, le cheptel d'**ovins**, s'il demeure modeste avec 2 500 têtes, croît de 18%. La presque totalité des **lapins** et des élevages cunicoles calédoniens se situent en province Sud. A elle seule, la commune de Païta rassemble la moitié du cheptel du territoire. Là encore, l'activité est très concentrée : la douzaine des plus grosses exploitations regroupe 80% du cheptel.

Evolution des effectifs d'élevage



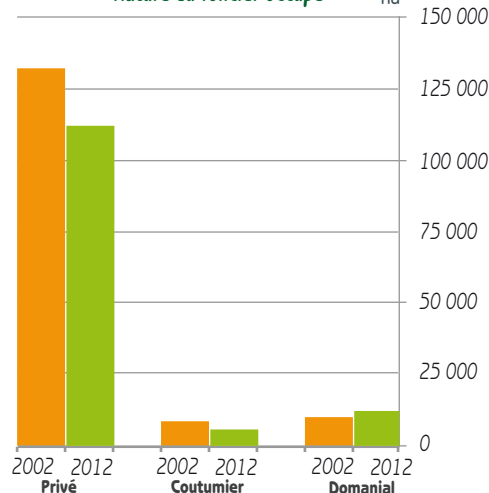
DEUX TIERS DES EXPLOITATIONS SUR UN FONCIER PRIVÉ

En province Sud, les exploitations occupent du **foncier privé** à hauteur de 85%, contre 50% en moyenne dans les autres provinces. Ce foncier privé couvre une surface de 112 000 ha, soit 15% de moins qu'en 2002. Le **foncier coutumier**, qui ne représente que 5% des surfaces agricoles diminue fortement en province Sud comme sur le reste du territoire : -30%. En dix ans il est passé de 9 000 ha à 6 300 ha. Le **foncier domanial** occupé par les exploitations agricoles progresse en revanche de 21% pour atteindre 12 200 ha en 2012. Les deux tiers des exploitations sont situées sur un foncier exclu-

sivement privé couvrant 101 300 ha. Près d'un quart occupent un foncier uniquement coutumier sur 4 700 ha. Les exploitations sur foncier exclusivement domanial ne représentent que 5% du total mais néanmoins 5 000 ha de terres.

Enfin, une centaine d'exploitations agricoles est installée sur un foncier mixte, agrégeant deux des trois formes de foncier, voire les trois. Elles représentent 19 500 ha. La majorité des terres est toujours détenue par les agriculteurs qui les exploitent. Le **mode de faire-valoir** indirect intéresse 14% des exploitants, à peine plus qu'en 2002 (13%).

Nature du foncier occupé

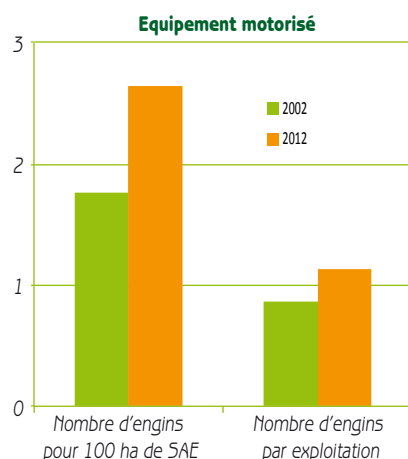


UNE MÉCANISATION ACCRUE

Dans le contexte d'une agriculture plus intensive, la **mécanisation** s'est encore accentuée en province Sud. En 2012, on dénombre 1 820 tracteurs, tractopelles et engins à chenilles, 320 de plus qu'en 2002. On compte ainsi un engin tracteur pour 38 ha de surface agricole entretenue (SAE), contre un pour 57 ha en 2002. Désormais, 60% des exploitations du Sud possèdent au moins un tracteur ou engin à chenilles, contre 49% en 2002.

Les deux tiers des chefs d'exploitation **irriguent** leurs cultures. Ils estiment avoir les ressources suffisantes pour irriguer 6 600 ha, soit près de 10% de la SAE. Ils étaient un peu moins nombreux en 2002. Les intrants chimiques, engrais et pesticides, sont utilisés dans 57% des exploitations cultivant des végétaux.

Cette proportion est pratiquement identique à celle mesurée en 2002. Plus des trois quarts des exploitants de la province Sud commercialisent tout ou



partie de leurs productions. Parmi eux, 59% privilégient les circuits de **commercialisation** courts (vente directe au consommateur ou au détaillant) plutôt que de s'adresser à un intermédiaire (grossistes, colporteurs, centrales d'achat...). Ils étaient 51% en 2002. La moitié des producteurs de légumes et les trois quarts des producteurs de fruits préfèrent ainsi écouler leur production sur un circuit court. À l'inverse, les trois quarts des éleveurs de bovins vendent leurs animaux à une centrale d'achat (l'OCEF en l'occurrence).

Par ailleurs, près d'un quart des exploitants de la province Sud ne vendent pas leurs produits agricoles, les réservant généralement aux besoins de la famille, aux dons et aux échanges à caractère coutumier.

L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION AGRICOLE FAMILIALE EST DE 41 ANS

Phénomène marquant, la force de travail consacrée à l'agriculture en province Sud est restée stable par rapport à 2002. En effet, les actifs familiaux représentent toujours l'équivalent de 1 520 personnes travaillant à temps plein. Le nombre de salariés non familiaux est quasiment inchangé à 770 unités de travail annuel (UTA) et la main d'œuvre occasionnelle s'est même accrue d'une trentaine de personnes en équivalent temps complet. Au total, l'agriculture de la province Sud fait travailler 2 420 UTA presque autant qu'en 2002.

Pour autant, l'agriculture ne fait plus vivre que 4 300 personnes en 2012, soit 2,3% de la population provinciale totale. Cette **population agricole familiale** s'est réduite d'un millier de personnes en dix ans, soit -19%. Cette diminution est cependant deux fois moins forte que sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (-38%).

La population agricole familiale par exploitation diminue légèrement : 2,7 personnes en moyenne en 2012 contre 3,1 en 2002.

La population agricole n'échappe pas au mouvement global de vieillissement démographique. En seulement dix ans, sa moyenne d'âge est passée de 36 à 41 ans. Les chefs d'exploitation ont désormais 54 ans en moyenne. Ils avaient 51 ans en 2002 et 49 ans en 1991. Plus d'un tiers d'entre eux ont au moins 60 ans. Pour près des deux tiers de ces chefs d'exploitation âgés, la succession semble assurée par un membre de la famille. Toutefois, dans un cas sur trois, l'exploitant ne sait pas qui lui succè-



dera ou pense que son exploitation disparaîtra faute de successeur.

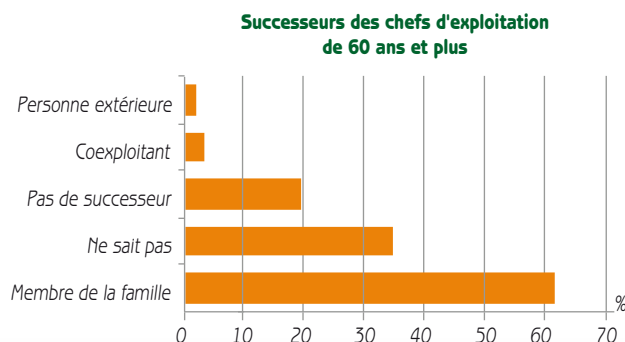
Par ailleurs, en province Sud comme dans le reste de la Nouvelle-Calédonie, l'agriculture se féminise : 24% des chefs d'exploitation sont des femmes alors qu'elles n'étaient que 18% en 2002.

La force de travail est en moyenne d'une UTA pour 28 ha de SAE, contre une UTA pour 35 ha en 2002, dénotant là encore le développement de productions plus intensives. Chaque exploitation dispose en moyenne d'une UTA familiale, dont

0,6 pour le chef d'exploitation lui-même. 37% des chefs d'exploitation se considèrent agriculteur à titre principal mais 40% ont une autre activité professionnelle et 21% perçoivent une pension de retraite ou une allocation vieillesse. Les autres se considèrent inactifs ou à la recherche d'un emploi.

Un quart des chefs d'exploitation déclarent que l'agriculture leur apporte la totalité de leurs revenus, mais 30% considèrent que cette activité ne leur apporte aucune ressource financière.

En moyenne, ils estiment que l'agriculture participe à hauteur de 38% à leurs ressources monétaires, à peine moins qu'en 2002 (40%).



Chiffres-clés Province Sud

Les exploitations agricoles

	2002	2012	Evolution %
Nombre d'exploitations agricoles	1 721	1 595	-7%
sur terres coutumières exclusivement	525	357	-32%
sur terres de droit privé exclusivement	1 043	1 047	0%
sur terres domaniales exclusivement	50	77	54%
sur foncier mixte	103	114	11%
S.A. utilisée (hectares)	125 066	107 208	-14%
S.A. entretenue (hectares)	84 968	68 946	-19%
S.A. utilisée moyenne par exploitation (hectares)	73	67	-8%
S.A. entretenue moyenne par exploitation (hectares)	49	43	-12%

Les cultures (hectares)

	2002	2012	Evolution %
Superficies toujours en herbe	120 128	102 317	-15%
dont pâturages améliorés	26 364	23 298	-12%
dont pâturages naturels entretenus	54 869	41 931	-24%
dont pâturages peu productifs	38 895	37 088	-5%
Surfaces fourragères	646	724	12%
Vergers et arbres fruitiers isolés	849	868	2%
dont vergers organisés	408	643	58%
Céréales	530	628	18%
Tubercules tropicaux	192	188	-2%
Légumes frais, fruits et légumes de plein champ	1 266	1 139	-10%
dont légumes frais	446	490	10%
Cultures spéciales	83	44	-47%
dont vanille	1,5	2,6	72%
dont café	69	40	-42%
Cultures ornementales et florales	71	79	11%
Pépinières non ornementales	24	12	-50%
Jardins familiaux, potagers et cultures mélangées	74	35	-53%
Divers, jachères, autres terres arables	1 203	1 174	-2%

La population

	2002	2012	Evolution %
Population province Sud au 1er janvier (estimée)	154 100	192 100	25%
Population agricole familiale (nombre)	5 342	4 323	-19%
Âge moyen du chef d'exploitation (années)	51	54	+ 3 ans
Actifs familiaux (nombre)	3 498	3 180	-9%
Actifs familiaux (UTA)	1 568	1 524	-3%
Salariés perm. non familiaux (UTA)	777	765	-2%
Entraide et salariés occasionnels (UTA)	107	132	23%

Foncier (surface totale des exploitations en hectares)

	2002	2012	Evolution %
Terres coutumières	8 970	6 286	-30%
Terres de droit privé	131 966	111 925	-15%
Terres domaniales	10 082	12 171	21%
Faire-valoir direct et assimilé	132 465	144 467	9%
Faire-valoir indirect (location)	18 554	15 915	-14%

Le cheptel (effectif)

	2002	2012	Evolution %
Bovins	59 988	51 197	-15%
Porcins (hors porcelets)	13 583	18 126	33%
Equins	3 423	3 760	10%
Cervidés	11 721	7 588	-35%
Caprins	4 074	1 341	-67%
Ovins	2 128	2 502	18%
Volailles	326 916	335 225	3%
Lapins	7 120	5 965	-16%
Ruches	1 115	4 320	287%

Le recensement général agricole 2012 est une enquête soumise aux dispositions de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Il a été réalisé entre octobre 2012 et avril 2013 par une centaine d'enquêteurs et a concerné près de 7 000 chefs d'exploitation potentiels. En Province Sud, 1 595 exploitations obéissent aux critères définissant l'exploitation agricole et forment le champ du recensement agricole. Le barème de calcul du seuil de 350 points est celui du registre de l'agriculture : 1 are de tubercules tropicaux = 20 points, 1 are de maraîchage = 20 points, une vache allaitante = 40 points, un porc à l'engrais = 33 points, une poule pondeuse = 2 points etc.

ISEE : www.isee.nc
 Directeur de la publication : Alexandre Gautier
 Rédaction : ISEEDAVAR
 Traitement statistique : Pascal Rivoilain
 Cartographie : Mike Lupant
 Conception graphique : Fabienne Rateau
 DAVAR : davar.direction@gouv.nc

Chiffres-clés 2012 par zone

Les exploitations agricoles

	Sud-Ouest	Sud-Est
Nombre d'exploitations agricoles	1 240	355
S.A. utilisée (hectares)	105 129	2 078
S.A. entretenue (hectares)	68 329	618

Les cultures (hectares)

	Sud-Ouest	Sud-Est
Superficies toujours en herbe (hectares)	100 739	1 578
Surfaces fourragères	724	-
Vergers et arbres fruitiers isolés	708	160
dont vergers organisés	521	122
Céréales	628	-
Tubercules tropicaux	141	47
Légumes frais, fruits et légumes de plein champ	1 020	120
dont légumes frais	435	55
Cultures spéciales (café, vanille...)	40	5
Cultures ornementales et florales	67	12

La population

	Sud-Ouest	Sud-Est
Population agricole familiale (nombre)	3 214	1 109

Le cheptel (effectif)

	Sud-Ouest	Sud-Est
Bovins	50 758	439
Porcins (hors porcelets)	16 440	1 686
Cervidés	7 580	-
Volailles	258 242	76 983
Ruches	3 542	778

Foncier (surface totale des exploitations en hectares)

	Sud-Ouest	Sud-Est
Terres coutumières	4 898	1 388
Terres de droit privé	110 547	1 378
Terres domaniales	11 601	570

Définitions

Communes de la région Sud-Ouest : Boulouparis, Bourail, Dumbéa, Farino, La Foa, Moindou, Paita, Poya sud, Sarraméa

Communes de la région Sud-Est : Ile des Pins, Le Mont Dore, Mouméa, Thio, Yaté

L'exploitation agricole est définie, au sens statistique, comme étant une unité économique répondant simultanément à trois critères :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (en superficie, en nombre d'animaux ou en quantité de production) ;
- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes.

Le seuil en deçà duquel on ne parle plus d'exploitation agricole est fixé à 350 points, attribués selon un barème utilisé pour le registre de l'agriculture.

La superficie totale de l'exploitation agricole est composée de la SAU, des friches non productives, des sols et bâtiments, des cours, des surfaces reboisées, des forêts et des cocoteraies naturelles, des bassins d'aquaculture d'eau douce et des territoires non utilisables.

La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres labourables, les cultures florales et plantes ornementales, les cultures permanentes, les pâturages, les jachères, ainsi que les jardins et les vergers familiaux, les potagers et les cultures mixtes.

La superficie agricole entretenue (SAE) correspond à la surface cultivée ou au moins entretenue. Elle est calculée en retranchant de la SAU, les pâturages peu productifs et les jachères.

Les pâturages peu productifs sont composés des parcours, des savanes à niaouli ou arbustives, des forêts et des cocoteraies naturelles, utilisés comme pâture pour le bétail.

Le verger a une dimension d'au moins 50 ares. Ce seuil, identique à celui fixé en 2002, est retenu pour comparer des données homogènes entre les deux recensements. Les autres arbres fruitiers, éparpillés sur l'exploitation ou composant des petits vergers organisés de moins de 50 ares, sont considérés comme **arbres isolés**.

La population agricole familiale est composée du chef d'exploitation, des coexploitants éventuels, et des membres de leurs famille (conjoins, enfants, parents...) ainsi que les non apparentés vivant sous le même toit.

L'unité de travail annuel (UTA) équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet pendant une année (275 jours ou plus par an) soit 2 200 heures environ.

